



Édition de juin Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

info@st-cypriendenapierville.ca

Bulletin municipal N° 4 juin 2019

CAAF
COMPÉTITION AMICALE
ATHLÈTES DE FORCE
DEPUIS 2008

INVITÉ SPÉCIAL 12^e ÉDITION
**HANTONY
LANDRY**

1 JUIN

ÉVÈNEMENT FAMILIAL

HÔTEL DE VILLE DE SAINT-CYPRIEN
10 H - 18 H / 121 RANG CYR

POUR INFORMATIONS, PROGRAMMATION ET HORAIRE
WWW.CAAF-LOUISCYR.COM

Prochaines séances
du conseil

- 11 juin 2019
- 8 juillet 2019

SAINT-CYPRIEN de Napierville
Municipalité de Napierville

CREOPACK

Pour consulter votre relevé de compte de taxes en ligne. Tous les détails sur le site internet de la municipalité



3 versements des taxes municipales 2019

- 6 mars
- 3 juillet
- 4 septembre

Nos bureaux seront fermés :

Lundi le 24 juin



Fête Nationale du Québec

De retour selon l'horaire régulier dès le mardi 25 juin

DISTRIBUTION D'ARBRES CARAVANES DES CULTURES

Des arbres sont toujours disponibles pour distribution aux citoyens intéressés. Seules 3 essences de feuillus sont toujours disponibles.

- Bouleau jaune
- Chêne rouge
- Cerisier tardif



L'approvisionnement en fruits et légumes frais sera disponible grâce aux deux points de service qui sont offerts dès maintenant soit :

Le mardi de 11h30-13h30 dans le stationnement de la caisse Desjardins (373, St-Jacques)

Le vendredi de 17h à 19h30 stationnement du centre communautaire (262, rue de l'Église)

STIMULATION - CAMP D'ÉTÉ / PLACES DISPONIBLES

Apprendre en cœur - École Daigneau à Napierville

Le camp d'été Stimulation aura lieu du 25 juin au 16 août 2019 à l'école Daigneau 285 rue de l'Église à Napierville, pour les enfants de 3 à 5 ans, des 11 municipalités de la MRC des Jardins-de-Napierville.

Veillez noter l'horaire du camp d'été pour les enfants de 3-4 ans, de 8h30 à 11h30 du lundi au vendredi et pour les enfants de 5 ans, de 13h à 16h du lundi au jeudi. Le coût est de 5\$, par demi-journée pendant 8 semaines.

Les activités éducatives du camp d'été seront animées par 3 étudiants. Les enfants participeront à des ateliers de stimulation du langage, d'éveil à la lecture et à l'écriture, à diverses activités favorisant leur développement global et à de multiples jeux en lien avec de saines habitudes de vie. Les activités du camp d'été facilitent la transition des enfants de la petite enfance vers la maternelle et améliore les conditions de réussite pour l'entrée scolaire. Pour inscription et pour plus d'informations : 450-454-0400.



Hôtel de ville
121, rang Cyr
Saint-Cyprien-de-Napierville J0J 1L0
Tél. : 450 245-3658

Heures d'ouverture
Lundi au jeudi : 8h à 12h et 13h à 17h
Vendredi : 8h à 12h

LÉGENDE

	Collecte des ordures
	Collecte du recyclage
	Assemblée du conseil
	Congé férié
	Fête nationale du Qc
	CAAF

juin 2019

dim lun. mar mer jeu. ven. sa

							1 CAAF
2	3	4	5	6	7	8	
9	10	11	12	13	14	15 Fête des pères	
16	17	18	19	20	21	22	
23	24	25	26	27	28	29	
30							

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI ST-RÉMI

Envie de vous démarquer dans votre recherche d'emploi?

Venez mettre à jour votre curriculum vitae au Carrefour jeunesse-emploi à St-Rémi. *Un de nos conseillers en emploi pourra vous aider dans vos démarches. Nous avons plusieurs modèles de CV «TENDANCE» à vous proposer* qui mettront en valeur vos expériences et vos compétences.

Ce document souvent appelé c.v. est en quelque sorte votre portrait. Étant donné qu'un employeur prend en moyenne



seulement 30 secondes pour passer en revue un c.v., celui-ci se doit de contenir toutes les informations pertinentes sur vous, tout en suscitant assez d'intérêt pour qu'il soit intéressé de vous rencontrer, ... vous embaucher.

Grâce à notre expertise, nos conseillers peuvent vous donner un coup de main afin de rédiger votre cv.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à nous contacter au (450) 454-5814 ou venir nous rencontrer au 18, rue de l'Église à St-Rémi. **Tous nos services sont gratuits.**

FEU À CIEL OUVERT

N'oubliez pas que vous avez l'obligation de vous procurer une autorisation de brûlage auprès du **Service des incendies** afin de respecter les règles de sécurité en composant le 450- 245-3151.



Qu'est-ce qu'un feu à ciel ouvert ? Tout feu brûlant librement ou qui pourrait se propager ainsi que les feux d'artifice et les instruments produisant des étincelles ou des flammèches.

FAUCHAGE DES TERRAINS VACANTS

Au plus tard le 1er juillet, tout propriétaire, locataire ou occupant d'un terrain doit procéder au nettoyage et/ou au fauchage de celui-ci. La deuxième coupe doit être exécutée **avant le 15 août** en zone urbaine uniquement.



Nous comptons sur votre collaboration afin d'agir avec diligence et ainsi assurer un cadre de vie harmonieux pour l'ensemble des citoyens.

RÈGLEMENT RELATIF AUX PISCINES RÉSIDENTIELLES AU QUÉBEC

La clôture est obligatoire pour une piscine hors terre, creusée et semi-creusée.

Elle doit :

- Compter 1.2 m de hauteur;
- Empêcher le passage d'un objet rond de 10 cm de diamètre entre chaque poteau;
- Rendre impossible l'escalade de l'extérieur (impossibilité de s'y agripper ou d'y appuyer les pieds);
- Avoir une porte munie d'un dispositif de fermeture automatique à l'intérieur de l'enceinte ;
- Une piscine munie de jambes de force doit être entourée d'une enceinte. Les haies ou les arbustes ne constituent pas une enceinte.

Échelle ou escalier

La piscine creusée ou semi-creusée doit également être pourvue d'une échelle ou d'un escalier permettant d'en-

trer dans l'eau et d'en sortir.

Équipement

Tout appareil composant le système de chauffage ou de filtration de l'eau doit être installé à plus d'un mètre du rebord de la piscine hors terre pour prévenir l'escalade. Les conduits reliant ces appareils à la piscine doivent être souples.

N'oubliez pas de vous procurer un permis

Le permis pour une nouvelle installation est obligatoire. Vous pouvez contacter Alexandre Poirier, l'inspecteur municipal pour toutes questions.

Le site internet baignadeparfaite.com de la société de sauvetage présente une foule d'outils et de conseils. Il permet même de faire appel à des conseillers qui viendront gratuitement évaluer la conformité de votre installation et l'aménagement de votre piscine.

BOÎTE À JOUETS - PARC MICHEL-DUMOUCHEL

FONCTIONNEMENT :

La boîte à jouets permet d'emprunter des articles de sports, de loisirs et des jouets pour le temps passé au parc. Il est important de replacer les articles **AVANT** de quitter le parc afin que d'autres personnes puissent également en profiter.

Depuis le début du printemps, nous avons constaté la disparition de nombreux articles. Ceci nous place dans l'obligation, à notre grand regret, de conserver certains de ces articles à l'hôtel de ville. Venez nous voir pendant les heures de bureaux, pour emprunter les ballons.

S.V.P. manipuler la boîte à jouets avec délicatesse pour permettre de la conserver longtemps.